

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 48 Formation disciplinaire et didactique 2.6			
Code	PEPS2B48PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Micheline SCHLIKKER (micheline.schlikker@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Education Corporelle et Psychomotricité sont les sujets directeurs de cette 3^{ème} UE disciplinaire sur les 4 réparties sur l'ensemble de la formation. On y poursuit le travail amorcé au bloc 1 avec les futur(e)s enseignant(e)s au niveau des SAVOIRS, SAVOIR FAIRE et SAVOIR ETRE liés au développement harmonieux de l'enfant en lien avec les apprentissages scolaires.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

1. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'approprier des concepts différents du bloc 1 liés au fonctionnement corporel de l'enfant et d'en tenir compte dans l'élaboration d'une activité d'enseignement.
2. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'utiliser ses connaissances didactiques et méthodologiques liées au développement corporel et psychomoteur de manière adaptée dans leurs préparations et pratiques.
3. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de pratiquer, maîtriser et mettre en œuvre de nouvelles techniques d'éducation corporelle exploitées dans le cours, pour lui-même et/ou lors de leurs activités d'enseignement.
4. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de mobiliser les connaissances propres à la théorie psychomotrice et au développement corporel pour les appliquer lors d'approches didactiques interdisciplinaires.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEPS2B48PSA Éducation corporelle et psychomotricité 60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS2B48PSA Éducation corporelle et psychomotricité 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : peda.braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Éducation corporelle et psychomotricité			
Code	6_PEPS2B48PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à étendre le bagage technique, théorique et didactique de l'étudiant pour la prise en charge de groupe d'enfants du préscolaire dans des activités liées au développement corporel tant en salle qu'en classe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de :

- Maîtriser les savoirs didactiques et pédagogiques liés à la « manipulation de petit matériel », au « conte mimé », à la « Gym Tonic » ainsi qu'aux « ateliers avec lecture de schéma » ;
- Mobiliser ses connaissances liées à la théorie psychomotrice et au développement corporel dans des activités d'apprentissages dans d'autres domaines.
- Envisager les enjeux liés à l'utilisation des pratiques corporelles en classe maternelle et les adapter aux différents niveaux;
- Avoir une vision globale des divers domaines psychomoteurs, des diverses notions s'y rapportant ;
- Démontrer ses capacités en « savoir sauver ».

1. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'approprier des concepts différents du bloc 1 liés au fonctionnement corporel de l'enfant et d'en tenir compte dans l'élaboration d'une activité d'enseignement.
2. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'utiliser ses connaissances didactiques et méthodologiques liées au développement corporel et psychomoteur de manière adaptée dans leurs préparations et pratiques.
3. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de pratiquer, maîtriser et mettre en œuvre de nouvelles techniques d'éducation corporelle exploitées dans le cours, pour lui-même et/ou lors de leurs activités d'enseignement.
4. Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de mobiliser les connaissances propres à la théorie psychomotrice et au développement corporel pour les appliquer lors d'approches didactiques interdisciplinaires.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Méthodologies d'activités physiques : « manipulation de petit matériel », au « conte mimé », à la « Gym Tonic » ainsi qu'aux « ateliers avec lecture de schéma » ;
- Méthodologie et didactique des activités psychomotrices ;
- Théories psychomotrices et ses divers domaines d'application;
- Approche de la psychomotricité globale et relationnelle;
- Approfondissement schéma corporel et latéralité, aspect neuro-physiologiques.
- « Savoir sauver », cours de natation ;

Démarches d'apprentissage

La démarche prédominante est le vécu d'abord, la théorisation ensuite. Ainsi, les diverses méthodologies sont expérimentées de manière progressives et variées par les futurs enseignants. Ses expériences doivent être consignées par écrit sous forme d'un compte-rendu.

La présentation des éléments théoriques se réalise tantôt sous forme magistrale, tantôt sous forme interactive au départ du vécu commun.

Dispositifs d'aide à la réussite

- °Des séances de questions- réponses sont organisées régulièrement : à la fin de chaque module, lors des retours de stage.
- °L'organisation pratique-théorie du cours donne du sens à la matière envisagée.
- °Travaux de mise en pratique ou de recherche pour mettre en applications les aspects travaillés.
- °Séances de remédiation proposées ponctuellement.

Ouvrages de référence

- °La psychomotricité au service de l'enfant, l'adolescent et de l'adulte. B Delière et L. Staes, Outils pour enseigner, éd. De Boeck 6ième édition.
- ° Revues EPS1, éd ; EPS 1995-2015
- ° Psychomotricité à l'école maternelle – Les situations motrices au service du développement de l'enfant, Frédérique WAUTERS- KRINGS, outils pour enseigner, éd De Boeck 2009.

Supports

- °Un syllabus structuré par module est distribué au fur et à mesure de l'évolution du cours ;
- °La prise de note complémentaire est conseillée pour rendre compte de l'articulation pratique théorique vécue au cours.
- °Livre " La psychomotricité au service de l'enfant,...." éd De Boeck

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au vu de la formation très pratique de ce cours la présence ainsi que l'implication lors des cours et recherches sont prises en compte dans la production journalière. L'évaluation à lieu sous forme d'un examen écrit permettant de vérifier l'intégration des concepts clé.

En Q2 une évaluation de « savoir sauver » est organisée (examen pratique) et donne 10% des points prévenir le professeur et (prendre contact rapidement avec la direction en cas d'incapacité avérée).

En cas d'échec de L'UE le « savoir sauver » n'est à représenter en Q3 que s'il est en échec également et dans ce cas interviendra comme en Q2 pour 10% de la cote ;

En Q3, aucune cote préalable n'est conservée.

La non présentation d'une partie de l'épreuve justifie que celle-ci soit jugée incomplète.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Rap	10		
Période d'évaluation	Tvs + Eve	30	Exe + Exp	60	Trv + Exe	100

Tvs = Travail de synthèse, Eve = Évaluation écrite, Evc = Évaluation continue, Rap = Rapport(s), Exe = Examen écrit, Exp = Examen pratique, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).